

Date de révision : 2025/08/14 page: 1/12

Version: 8.1 (30042426/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Chlorure d'ammonium RWS qualité alimentaire

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: additif(s) alimentaire(s)
Utilisation appropriée*: matière première; auxiliaire; sels inorganiques; arômes
Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**Formule brute: NH(4)CL

famille chimique: Pas de données disponibles.

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë
Eye Irrit. 2A Irritation des yeux

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/14 page: 2/12

Version: 8.1 (30042426/SDS GEN CA/FR)

Aquatic Acute 3

Danger pour le milieu aquatique - aigu

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter une protection pour les yeux. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

chlorure d'ammonium

Numéro CAS: 12125-02-9

Teneur (W/W): > 80.0 - <= 100.0%

Date de révision: 2025/08/14 page: 3/12

Version: 8.1 (30042426/SDS GEN CA/FR)

Synonyme: Ammonium chloride

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Secours médical.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, vomissement, léthargie, confusion, hyperventilation, envie de vomir, maux de tête

Dangers: Pas de données applicables disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie: ammoniac, Chlorure d'hydrogene,

Date de révision: 2025/08/14 page: 4/12 Version: 8.1 (30042426/SDS GEN CA/FR)

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie à proximité.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les grandes quantités d'eau d'extinction contenant du produit dissous doivent être retenues. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Eviter le dégagement de poussières.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des bases et des substances formant des bases. Séparer des nitrites. Séparer des agents oxydants.

Ne pas stocker avec: nitrate de sodium

Matériaux adaptés: Matière plastique renforcée fibres de verre (GRP), Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), acier inox 1.4571, caoutchouté, émaillé(e)(s), papier

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'humidité.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Date de révision: 2025/08/14 page: 5/12 Version: 8.1 (30042426/SDS GEN CA/FR)

chlorure d'ammonium ACGIH, US: VLE 20 mg/m3 fumées ;

ACGIH, US: VME 10 mg/m3 fumées ;

OSHA Z1: CTR 15 mg/m3 Poussière totale ; OSHA Z1: CTR 5 mg/m3 Fraction respirable ;

Conception d'installations techniques:

Créer une aspiration locale pour contrôler la poussière.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent). Ne pas excéder la concentration d'utilisation maximale pour la combinaison jupe de masque / filtre du masque filtrant. Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à fortes doses, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un respirateur à adduction d'air à masque facial autonome avec échappement.

Protection des mains:

Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau., Les matériaux appropriés peuvent inclure, caoutchouc chloroprène (Néoprène), caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile (Buna N), Élastomère fluoré (Viton), Chlorure de polyvinyle (Pylox), Consulter le fabricant de gants pour les données d'essais., Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Eviter l'inspiration de poussière. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: solide

Etat physique: cristallin(e), poudre Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif: non applicable, odeur non perceptible.

Couleur: blanc(he) Valeur du pH: 5.0 - 5.5

(1.0 - 10.0 %(m), 25 °C)

Point de fusion: 338 °C La substance / le produit se

décompose.

Données bibliographiques.

point de solidification: Pas de données disponibles.

Date de révision: 2025/08/14 page: 6/12 Version: 8.1 (30042426/SDS GEN CA/FR)

Point d'ébullition: (1,013.25 hPa)

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Point de sublimation: 338 °C La substance / le produit se

décompose.

Point d'éclair: Non applicable, le produit est un

solide.

Inflammabilité: non inflammable

(Règlement (CE) N° 440/2008, A.10)

Limite inférieure d'explosivité: la classification et l'étiquetage.
Limite supérieure d'explosivité: la classification et l'étiquetage.
Pour les solides non applicable pour le solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.
Auto-inflammation: Ne peut être déterminé, la

substance/le produit se décomposant.

SADT: Pas une substance / mélange susceptible de se décomposer

selon le GHS.

Pression de vapeur: 66 mbar

(250°C)

Données bibliographiques.

Densité: 1.5274 g/cm3

(20°C)

Données bibliographiques.

Densité apparente: 600 - 900 kg/m3 (DIN ISO 697)

Coefficient de partage n- La valeur n'a pas été déterminée car

octanol/eau (log Pow): la susbtance est inorganique.

Température d'auto-

non auto-inflammable

inflammation:

non auto-inflammable

Décomposition Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

thermique:

Viscosité dynamique: Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité, cinématique: Pas de données applicables

disponibles.

Solubilité dans l'eau: 296 - 298 g/l

(20°C)

Solubilité (quantitative): Pas de données disponibles. Solubilité (qualitative): Pas de données disponibles.

Poids moléculaire: 53.49 g/mol

Vitesse d'évaporation: Le produit est un solide non volatile.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 100 - 125 μm (D50, Volumetric Distribution,

mesuré(e))

à granulation fine

Forme des particules: billes

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date de révision: 2025/08/14 page: 7/12

Version: 8.1 (30042426/SDS_GEN_CA/FR)

Propriétés oxydantes:

non comburant (Règlement (CE) N° 440/2008, A.17)

Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées. Réaction violente par action d'agents oxydants. Incompatible avec les bases. Réactions avec les nitrites.

Conditions à éviter

Eviter la chaleur. Eviter l'humidité atmosphérique.

Matières incompatibles

nitrites, nitrates, agent d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Chlorure d'hydrogene, ammoniac

Décomposition thermique:

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: 1,410 mg/kg (test BASF)

Inhalation

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg (Directive 92/69/CEE, B.3)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigüs

Date de révision: 2025/08/14 page: 8/12 Version: 8.1 (30042426/SDS GEN CA/FR)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): En dehors des effets létaux, aucune toxicité spécifique à un organe n'a été observée en expérimentation animale.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Irritation en cas de contact avec les yeux.

Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant Méthode: test de Draize

Oeil

espèce: lapin Résultat: Irritant. Méthode: test BASF

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde

espèce: cobave

Résultat: non sensibilisant

Méthode: similaire à la directive 406 de l'OCDE

Danger par Aspiration

non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Une ingestion répétée de la substance n'a pas provoqué d'effets attribuables à celle-ci.

L'ingestion répétée de grandes quantités peut entraîner une acidose métabolique.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Aucun effet mutagène n'a été décelé dans différents tests réalisés sur les microorganismes et sur la plupart des cultures de cellules de mammifères. De même, aucun effet mutagène n'a été décelé lors d'essais sur animaux.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Dans les études à long terme sur des rats par administration de la substance dans l'alimentation, elle n'a eu aucun effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

12. Données écologiques

Toxicité

Date de révision: 2025/08/14 page: 9/12

Version: 8.1 (30042426/SDS_GEN_CA/FR)

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 42,91 mg/l Ammonium chloride, Oncorhynchus mykiss (autre(s), autre(s))

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 136.6 mg/l, Daphnia magna (autre(s), statique)

Plantes aquatique(s)

CE50 (5 j) 1,300 mg/l (taux de croissance), Chlorella vulgaris (autre(s), statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

CE50 (18 j) 2,700 mg/l (biomasse), Chlorella vulgaris (autre(s), statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur poissons

CE10 (30 j) 4,28 mg/l ammonium chloride, Lepomis macrochirus (autre(s), Écoulement.)

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

CE10 (70 j) 2,52 mg/l ammonium chloride, crustacé aquatique (autre(s), semi-statique)

Evaluation de la toxicité terrestre

Des effets toxiques ont été observés dans des études réalisées sur des organismes vivants dans les sols.

Organismes vivant dans le sol

Effets sur les organismes vivants du sol:

CL50 (14 j) 163 mg/kg, Eisenia foetida (autre(s), sol artificiel)

Effets sur la flore terrestre

NOEC (84 j) 626 mg/l

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

autres non-mammifères terrestres

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Ligne directrice 209 de l'OCDE aquatique

boue activée, ménagère/CE 20 (0.5 h): env. 850 mg/l

Persistance et dégradabilité

Date de révision: 2025/08/14 page: 10/12

Version: 8.1 (30042426/SDS_GEN_CA/FR)

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Peut être oxydé en nitrate mais également réduit en azote par l'action de microorganismes.

Données sur l'élimination

non applicable

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse)

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Une adsorption sur la phase solide du sol est possible.

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le produit n'a pas été testé. Les indications sur la distribution et la persiste dans l'environnement sont déduites des propriétés des différents constituants.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Jeter dans une installation agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.

Elimination des emballages:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Date de révision: 2025/08/14 page: 11/12

Version: 8.1 (30042426/SDS_GEN_CA/FR)

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Transport aérienIATA/ICAO
IATA/ICAO
IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Autres informations

Les particularités des réglementations nationales pour le transport doivent être respectées et peuvent être consultées dans les papiers de transport.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

fourrage DSL, CA libre / exempté

Alimentation DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

<u>Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):</u>

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Eye Irrit. 2A Irritation des yeux

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/14

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/08/14 Version: 8.1

Date de révision: 2025/08/14 page: 12/12 Version: 8.1 (30042426/SDS_GEN_CA/FR)

Date / Version précédente: 2025/08/14 Version précédente: 8.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ